



**Karine Cuidet**

5, rue des Hortensias

79190 Lorigné

06 87 26 12 76

[contact@sadhaka.fr](mailto:contact@sadhaka.fr)

[www.sadhaka.fr](http://www.sadhaka.fr)

ACEASCOPI 443 194 733 000 12

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

STAGE

YOGA  
&  
Bien-être

« Dans l'éveil du printemps ! »

**28-29 mars 2020**

du samedi 11h au dimanche 17h

**Métairie de la Guiarderie**

Saint-Vincent-la-Châtre (79)

### COORDONNÉES

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (domicile et portable) : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

→ **Si vous venez en Duo** (en couple, en famille, entre amis.es), afin d'organiser la répartition des chambres, indiquez-nous le nom de la personne avec qui vous souhaitez partager la chambre :

\_\_\_\_\_

### Règlement

#### **Formule tout compris :**

- 1 nuit en chambre partagée (*linges de lit et de toilette fournis*)
- 3 repas végétariens + 1 petit déjeuner
- Pratiques, conférences, relaxation sonore et frais pédagogiques

→ **AU CHOIX** : chambre partagée ou individuelle

**Merci de cocher la formule choisie et d'envoyer un chèque du montant des arrhes correspondant avec le formulaire d'inscription rempli et signé, à l'adresse suivante :**

**Karine Cuidet - 5, rue des Hortensias 79190 Lorigné**



**Formule 1 : (chambre partagée 2 pers.)**

**195 € / pers.**

→ **à l'inscription Arrhes (30 %) :**

1 chèque de 58 €, à l'ordre de Karine Cuidet—ACEASCOPI

→ **à l'arrivée sur le lieu de stage Solde dû :**

1 chèque de 59 €, à l'ordre de Karine Cuidet—ACEASCOPI

1 chèque de 78 €, à l'ordre de La Guiarderie

**Formule 2 : (chambre individuelle)**

**209 € / pers.**

*(Possibilité sous réserve du nombre de chambre disponible, et en fonction de la date d'inscription.)*

→ **à l'inscription Arrhes (30 %) :**

1 chèque de 62 €, à l'ordre de Karine Cuidet—ACEASCOPI

→ **à l'arrivée sur le lieu de stage Solde dû :**

1 chèque de 55 €, à l'ordre de Karine Cuidet—ACEASCOPI

1 chèque de 92 €, à l'ordre de La Guiarderie



## Attestation de non contre-indication à la pratique du yoga

Il est toujours préférable de consulter votre médecin traitant avant de commencer une nouvelle pratique d'exercice physique. Le professeur est qualifié pour vous guider dans votre pratique de yoga mais assurez-vous de toujours bien suivre ses instructions.

Dans une séance de yoga, en tant qu'élève, vous êtes entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient. En signant ce formulaire, vous dégagez Sādhaka de toute responsabilité.

Il vous appartiendra d'avertir le professeur si vos conditions physiques nécessitent une vigilance particulière, ces informations permettant au professeur de vous guider au plus juste dans votre pratique.

Je, soussigné(e) (*prénom et nom*) \_\_\_\_\_, déclare ne présenter aucune contre-indication à la pratique du yoga.



## Assurance responsabilité civile

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile.



## Conditions générales

### Inscription - Règlement

Le stage est organisé par Sādhaka – Karine Cuidet (ACEASCOP- SIRET 443 194 733 000 12).

Il est ouvert à tous, adultes débutants ou expérimentés.

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. L'inscription ne sera validée qu'à réception du formulaire d'inscription rempli et signé, ainsi que du chèque d'arrhes du montant correspondant à la formule choisie. Le chèque d'arrhes sera encaissé 15 jours avant le stage, soit le 10 mars 2020.

À l'arrivée sur le lieu de stage, le solde du règlement dû sera versé en deux chèques, correspondants à la formule choisie.

Le stage est limité en nombre de place à 15 personnes et sous condition d'un minimum de 8 inscrits. Si le nombre minimum d'inscrit n'est pas atteint 15 jours avant la date prévue, soit le 10 mars 2020, le stage sera annulé et le chèque d'arrhes sera restitué.

Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé par mail, ainsi qu'en pièce jointe des documents préparatoires au stage.

### Annulation

L'annulation est possible à tout moment. Si vous annulez 15 jours avant le stage, soit avant le 10 mars 2020, le chèque d'arrhes vous sera retourné. Si vous annulez passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement des arrhes sera conservé intégralement par l'organisateur, Sādhaka.

**J'ai pris connaissance des informations relatives à l'organisation du stage, et je décharge toute responsabilité et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit auprès de Sādhaka.**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

**Signature**

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

« Conformément à la loi n°46-857 du 30 avril 1946, au décret n°60-665 du 4 juillet 1960, à l'article L.489 du code de la santé publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996, il ne s'agit nullement de soins médicaux ou de kinésithérapie. Les techniques de bien-être ne se substituent en aucun cas à une consultation, ni à un traitement médical. »

« Les informations demandées sont utilisées pour la gestion des inscriptions. Le responsable de ce traitement est Sādhaka. Vous pouvez contacter le responsable du traitement à l'adresse suivante : [contact@sadhaka.fr](mailto:contact@sadhaka.fr). Les informations sont conservées pendant 1 an à compter de la remise de ce questionnaire complété. Conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel, ainsi que leur rectification, leur effacement, la limitation du traitement, le droit de s'opposer au traitement ou le droit à la portabilité des données. Ces droits s'exercent auprès de Sādhaka à l'adresse suivante : 5, rue des Hortensias 79190 Lorigné – [contact@sadhaka.fr](mailto:contact@sadhaka.fr). Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL concernant le traitement de vos données. »